

Le MJPG se prononce sur l'actualité socioéconomique du pays
P6

OTR
Les allègements fiscaux de la loi de finances Gestion 2017 portés à la connaissance des opérateurs économiques

Secours d'urgence aux blessés d'accident: La société TOGO ASSISTANCE apporte un appui aux sapeurs-pompiers P2



LIBERAL

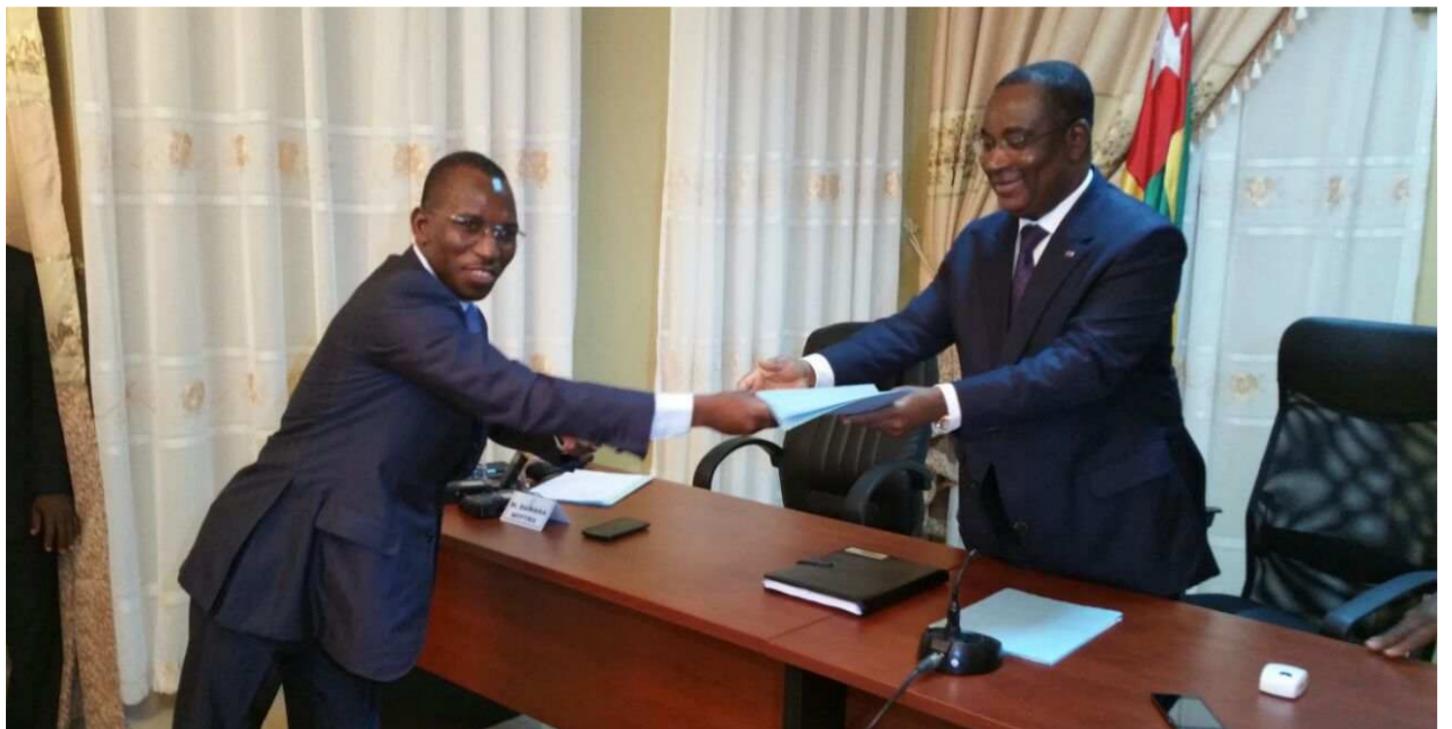
Hebdomadaire Togolais d'Information, d'Analyse et d'Opinion

N° 0287 du jeudi 16 mars 2017 - 250 F CFA / Etranger 1€

Editorial

Comme des enfants soldats...

Nous avons tous en mémoire le triste souvenir de ces enfants utilisés sur le champ de bataille comme bouclier humain ou parfois comme des combattants. Que ce soit en Siéra Léone, au Libéria dans l'ex Zaïre aujourd'hui RD Congo, plusieurs ONG et organisations de défense des droits des enfants sont montés au créneau pour dénoncer cette pratique toujours en cours sous d'autres formes. L'implication d'enfants dans les conflits armés est une vieille pratique. Les adultes ont parfois cette propension à utiliser les enfants, ces âmes innocentes pour assouvir leurs ambitions. Depuis quelques jours l'on assiste presque impuissant face à des élèves manifestants naïfs et agressifs revigorés par l'effet de masse, munis d'armes blanches érigeant des barricades sur les voies parcourant des distances, de quartiers en quartiers terrorisant les passant et délogeant violemment leurs camarades du privé en plein cours. Simple mouvement spontané ou manipulation des élèves ? Les enquêtes pourraient répondre à cette interrogation un jour. Mais ce n'est pas juste d'user des stratégies ou de faire croire aux élèves qu'ils ont leur partition à jouer dans l'amélioration des conditions de vie des adultes travailleurs fussent-ils enseignants. Il revient aux parents adultes de se battre pour garantir un bel avenir à leur progéniture et non l'inverse. Haro sur ceux qui tentent de présenter les enfants manifestants comme des héros. Ils sont plutôt des victimes. Laissons les élèves en dehors de ça, épargnez nos enfants...
Le Directeur de Publication



Crise dans l'enseignement : Des efforts du gouvernement qui ne satisfont pas les syndicats
Les enseignants sont-ils si lésés ?

Conseil des ministres tenu hier Mercredi P7
Silence radio sur la crise dans l'éducation

L'INAM innove : P4
L'application mobile INAM Info et des nouveaux carnets de soins officiellement lancés



OTR:

Les allègements fiscaux de la loi de finances Gestion 2017 portés à la connaissance des opérateurs économiques

La loi de finances, gestion 2017 a été votée le 28 décembre dernier. Et pour amener les opérateurs économiques et le contribuable à s'approprier ce document, mieux des allègements fiscaux qu'elle comporte, une conférence de presse a été organisée par l'Office Togolais des Recettes (OTR) le vendredi 10 mars dernier autour du thème « la mise en œuvre des nouvelles mesures d'allègement fiscaux de la loi de finances 2017 ».

Au cours de ce point de presse, le tout nouveau patron par intérim de l'OTR, Kodzo Adédzé a, à travers une communication exposé sommairement les orientations qui ont été données à cette nouvelle loi de finances. Il a ensuite porté à la connaissance de l'audience les allègements fiscaux contenus dans cette nouvelle loi de finance et a conclu par les objectifs que c'est fixés l'OTR pour cette année 2017.

Dès l'entame donc de sa communication, M. Adédzé a tenu à préciser que ce nouveau projet de loi de finances «

intervient dans un contexte où notre pays s'engage sous la haute autorité de Son Excellence, Monsieur le président de la République sur la voie de nouvelles réformes structurelles visant à renforcer l'assainissement des finances publiques».

Selon lui, la loi de finances gestion 2017 est axé sur l'atteinte des objectifs visés par le document de la « Stratégie de Croissance Accélérée et de la Promotion de l'Emploi (SCAPE) tout en tenant compte des orientations du prochain Plan National de Développement (PND) qui interviendra en 2018. En outre, cette nouvelle loi de finance est également orientée vers la poursuite des efforts en vue de la consolidation de la croissance économique estimée à 5% en 2017.

Le point d'orgue de cette communication a été la



présentation des allègements fiscaux contenus dans cette nouvelle loi de finances. À cet effet, le tissu kaki et le tissu imprimé (pagne) importé, fabriqués ou vendus à l'Etat neuf au Togo ont connu un taux de réduction de 10% sur la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2017. L'importation et la vente de matériels de production des énergies renouvelables effectuées par les entreprises

agréées ainsi que l'importation et vente des terminaux mobiles et équipements informatiques destinés aux consommateurs sont exonérées de la taxe sur la valeur ajoutée durant la même période. Le riz à l'exception du riz de luxe et les pâtes alimentaires connaît une réduction de 10% de la TVA. Pour finir, le taux de l'impôt sur les sociétés a baissé de 1%.

Quant à ce qui concerne

l'objectif que s'est fixé l'OTR pour cette année, il compte donc contribuer à hauteur de 625 milliards pour cette année 2017.

Notons que ce point de presse a été clôturé par une sorte de jeu de question réponse qui a permis aux opérateurs économiques d'obtenir plus d'éclaircissement sur leur doutes et inquiétudes. ■

Alain Tchédre

Secours d'urgence aux blessés d'accident: La société TOGO ASSISTANCE apporte un appui aux sapeurs-pompiers

Ce n'est un secret pour personne le taux d'accidents de circulation est très élevé. Le bilan de l'année 2016 sur la question en dit d'ailleurs long. Au total, 5393 cas d'accidents ayant occasionné 514 décès et 6846 blessés. Malgré les efforts du gouvernement notamment l'unité des sapeurs-pompiers, les secours d'urgence en cas d'accidents sont loin de combler les attentes. C'est pour combler ce déficit dans les secours, que le projet TOGO ASSISTANCE a été conçu. En quoi consiste-t-il, il s'agit de porter secours et assistance aux victimes des accidents occasionnés par tout engin à moteur. Mais au préalable, l'engin auteur de l'accident doit avoir souscrit au produit assistance secours, un abonnement annuel. Une vignette permettra à TOGO ASSISTANCE de reconnaître les siens. Les secours



d'urgence sur la voie publique sont apportés aux blessés qui sont évacués et pris en charge dans les structures sanitaires. Le programme TOGO ASSISTANCE s'étend aux accidents et crises de maladies en entreprise et à domicile.

TOGO ASSISTANCE dispose d'une équipe professionnelle composée d'ambulanciers, de secouristes, infirmiers,

médecin urgentiste et personnel administratif. Dans le cas des urgences par exemple, l'équipe est capable de pratiquer les éventuels gestes de secours de soins médicaux qui s'imposent. Un numéro vert le 8200 permet d'alerter en cas d'accident.

Pour satisfaire aux besoins des abonnés, TOGO ASSISTANCE dispose d'un parc bien garni avec des

ambulances capables d'intervenir à tout moment. Les montants d'abonnement varie entre 5000 fcfa et 35 000 fcfa.

La société a déjà fait ses preuves sur le terrain notamment une intervention à Talo à Atakpamé en avril 2014 lors d'un accident qui avait fait plusieurs victimes. Il faut dire que 1168 sur 1508 évacués ne sont pas des abonnés d'où la nécessité d'encourager les populations à souscrire à un abonnement qui permettrait à la société d'avoir plus de ressources et d'améliorer ses prestations. Depuis lundi plusieurs ambulances de TOGO ASSISTANCE sont positionnées sur les grands axes de la ville ceci dans le cadre d'une opération périodique dénommée « l'opération visu ». ■

Dick Mensan



Récupéré N°0416/23/12/10/HAAC du 23 décembre 2010

Directeur de la Publication
Fabrice P. Dariworé

Comité de Rédaction
Schmidt EZA
Dieudonné ESSOHANAM
Charles KEYEWA
P. Fabrice
Démocrate KOUDAMA

Correcteur
S. Didier

Infographie
Raphaël AHIALBLE

Adresse
Route de Mission Tové, non loin du
Petit Séminaire, Agoè
Tél: +228 90 15 87 53
+228 22 41 92 91
13 BP 152 Lomé-TOGO

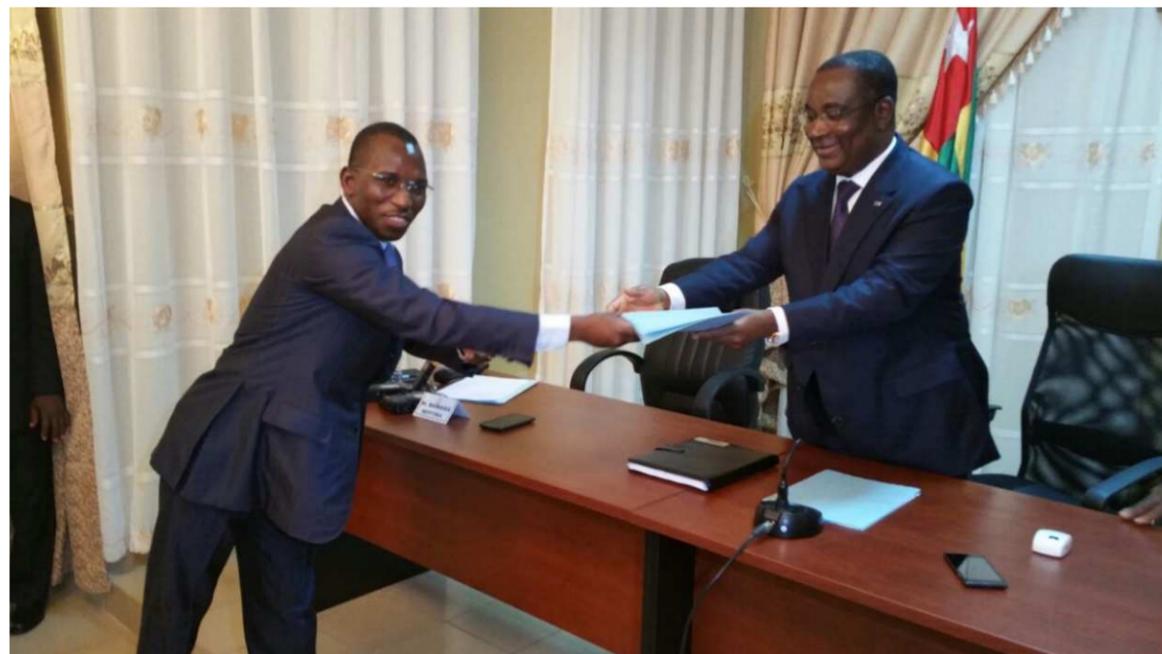
Imprimerie
La Colombe
Tirage
2000 exemplaires

Crise dans l'enseignement : Des efforts du gouvernement qui ne satisfont pas les syndicats

Les enseignants sont-ils si lésés ?

La crise dans le monde scolaire devient très inquiétante avec surtout l'entrée en jeu des élèves qui depuis quelques jours se font entendre violemment dans les rues. Le phénomène qui était circonscrit dans la région des Savanes précisément dans la ville de Dapaong a fini par faire des émules dans d'autres contrées du pays et surtout Lomé la capitale. En effet depuis quelques jours des élèves quittent les bancs de classes, envahissent les rues. Munis de projectiles de gourdins et autres objets contondants, ils délogent leurs camarades du privé une situation très dangereuse. Pour les amnésiques il faudrait tout simplement rappeler ce phénomène qui a conduit au drame avec à la clé des élèves qui ont perdu leur vie. Il faut dire qu'aujourd'hui l'action des élèves manifestants reste la dernière arme pour les enseignants grévistes décidés à faire prospérer la loi du tout ou rien. Et pourtant on croyait la crise derrière nous car après six semaines de discussions le groupe de travail est parvenu à des conclusions qui il faut le reconnaître à pris en compte plusieurs revendications notamment l'intégration des enseignants auxiliaires. En effet 12 747 enseignants ayant fourni leurs dossiers complets ont reçu leurs actes de nomination avec effet à compter du 1er janvier 2017. C'est une injustice qui vient d'être corrigée car contrairement aux autres corps de l'administration qui après concours sont intégrés dans la fonction publique, les enseignants devraient attendre des années pour une éventuelle intégration. Le chemin de croix avait été allégé en 2005 lorsque le chef de l'Etat Faure Gnassingbé avait décidé que tous les enseignants auxiliaires ayant bouclé 5ans devraient bénéficier directement de l'intégration.

L'autre pomme de discorde, les cotisations ou prélèvements opérés sur le salaire de certains enseignants auxiliaires avant



leur intégration dans le cadre des fonctionnaires, le Gouvernement décide de mettre en place une Cellule ad hoc chargée de régler le problème des enseignants

concernés.

S'agissant de l'épineuse question émoluments des enseignants le Premier Ministre lors de la cérémonie du rapport a assuré qu'ils devraient bénéficier d'une attention particulière. Le chef du gouvernement a rappelé les mesures incitatives qui ont toujours été appliquées à ce secteur et continuent d'être améliorées. Par exemple, au

sujet de la grille salariale: A diplôme égal le citoyen qui choisit la profession enseignante est recruté et classé dans une catégorie

supérieure par rapport à un autre qui est recruté dans l'administration générale. A titre d'illustration, avec le diplôme de maîtrise obtenu la même année dans la même discipline, l'enseignant est surclassé dans la catégorie A1 indice 1300 tandis que son collègue de l'administration générale est classé en catégorie A2 indice 1100. à l'instar des autres

fonctionnaires, les enseignants ont bénéficié d'améliorations substantielles de leurs salaires au cours des dix dernières années, avec en moyenne une augmentation de plus de 70 %

en faveur des enseignants. Il s'agit d'une part des primes de rentrée et de bibliothèque et de la prime d'incitation à la profession et d'autre part d'un volume horaire allégé eu égard aux contraintes de la profession. Autant d'efforts qui auraient permis un assouplissement des positions de la part des enseignants mais tel n'est pas le cas. Les syndicats dont l'attitude frise le jusqu'au-boutisme tiennent à une revalorisation à titre transitoire des primes d'incitation à la profession d'enseignant ce que le gouvernement pour des raisons liées aux contraintes budgétaires ne donne pas une suite favorable. Une chose est sûre la satisfaction immédiate d'une telle revendication sectorielle s'assimilerait à l'ouverture d'une boîte à

AVANTAGE FINANCIERS ACCORDES AUX FONCTIONNAIRES/ENSEIGNANTS

Types d'agent	MONTANT ANNUEL DES AVANTAGES FINANCIERS ACCORDES AUX ENSEIGNANTS				TOTAL		MONTANT ANNUEL DES AVANTAGES FINANCIERS ACCORDES AUX FONCTIONNAIRES		TOTAL	
	Prime de rentrée et de bibliothèque	Prime spécifique fonction enseignante	Prime spécial sur salaire	Indemnité forfaitaire convertie en point d'indice (290 pour les A et 195 pour les B, C, et D)	Annuel	mensuel	Prime spéciale sur salaire	Indemnité forfaitaire convertie en point d'indice (290 pour les A et 195 pour les B, C et D)	Annuel	mensuel
Catégorie A1	150 000	120 000	78 000	360 000	708 000	59 000	78 000	360 000	438 000	36 500
Catégorie A2	150 000	120 000	78 000	360 000	708 000	59 000	78 000	360 000	438 000	36 500
Catégorie B	150 000	96 000	78 000	240 000	564 000	47 000	78 000	240 000	318 000	26 500
Catégorie C	150 000	96 000	102 000	240 000	588 000	49 000	102 000	240 000	342 000	28 500
Catégorie D	150 000	96 000	102 000	240 000	588 000	49 000	102 000	240 000	342 000	28 500

Source: Ministère de l'économie et des finances

pour les enseignants en début de carrière et de plus de 80 % pour leurs aînés en fin de carrière, pour les catégories supérieures. Pour les catégories inférieures ces améliorations se situent en moyenne entre 130 % en début de carrière et près de 200 % en fin de carrière.

A ce traitement salarial s'ajoutent selon le PM d'autres avantages spécifiques en

pandore dans la mesure où les secteurs de l'administration pourraient également se lancer dans la danse.

Il urge aujourd'hui qu'une solution soit trouvée afin que l'année scolaire qui a déjà connu trop de perturbation puisse être sauvée.■

P. Fabrice

L'INAM innove :

L'application mobile INAM Info et des nouveaux carnets de soins officiellement lancés

L'Institut National d'Assurance Maladie (INAM) a procédé au lancement officiellement de l'application mobile « INAM Info » et des nouveaux carnets de soins hier à Lomé. Ce lancement intervient dans le cadre de la célébration des 5 ans de prestation de l'institut et vise à satisfaire les clients en anticipant les difficultés.

C'est la directrice de l'INAM Mme Myriam Dossou qui a procédé au lancement. Pour elle, l'INAM a été très attentif aux plaintes légitimes des différents secteurs. Les critiques récurrentes sur les outils de prise en charge portaient essentiellement sur la taille des carnets de soins. « Notre première réponse aux usagers de l'assurance maladie a été la réduction de 50% de la taille des carnets passant ainsi de 50 à 25 feuillets. »

Deux nouveaux carnets viendront se substituer progressivement au 4 carnets



de 25 feuillets « Dorénavant il y aura un carnet de feuilles de soins qui combine consultation, actes de soins et ordonnance pharmaceutique, puis un carnet d'examen complémentaires qui

servira aux analyses biologiques, aux actes d'imagerie et de radiologie. Ces deux carnets sont plus facile à manipuler et à remplir. Nous pensons que cela apportera une amélioration dans la prise

en charge de nos assurés » a ajouté Mme Dossou. L'avantage de ces nouveaux outils demeure dans le fait qu'ils sont plus facile à transporter ; plus de lisibilité d'information ; un gain de temps pour les prestataires.

Concernant l'application dénommée « INAM Info », il va permettre aux assurés, bénéficiaires même au grand public d'avoir un accès rapide et instantané aux informations. Un assuré pour a s'il le veut avoir des informations sur le prix des médicaments remboursables.

Pour ce qui concerne le calendrier il est reparti en ce qui suit : Le mois d'avril est consacré l'aspect sensibilisation des bénéficiaires et formation des prestataires. A partir du 2 mai débutera la mise en circulation de ces nouveaux outils et le 31 décembre 2017 est la date de remplacement complet. ■

Keyewa

Prix du livre économique francophone décerné à Kako Nubukpo::

Le génie togolais promu à l'international par Faure Gnassingbé

La problématique de la croissance économique et celle du développement est une grande équation de l'heure dans tous les pays. Les pays développés ont passé le cap de l'extrême pauvreté et tendent vers une distribution plus équitable et meilleure des richesses produites par leurs économies. Dans la plupart des pays africains et francophones surtout, l'actualité et le défi majeur des gouvernants sont l'émergence économique des différentes nations pour bientôt. Au Gabon, le président BONGO prévoit cette émergence pour 2020. Le même cap est fixé par les hommes politiques ivoiriens. Le Tchad, le Sénégal, la Centrafrique ne sont pas du reste et la liste des pays africains aspirant à l'émergence économique s'allonge.

Fort d'un défi politique, économique et surtout social à relever par dirigeants afin de conduire des peuples à des fins de mieux être dans des sociétés où les inégalités économiques entre les différentes couches sociales seront réduites, le Président togolais, Faure Gnassingbé s'est donné pour objectif, il y'a à peu près quatre années de cela, de mener son pays vers une émergence économique en 2030.

C'est dans ce contexte qu'il a été créé, en 2013, le Ministère chargé de la prospective et de l'évaluation des politiques publiques. Le portefeuille dudit

Ministère a alors été confié au Professeur Kako NUBUKPO, économiste et enseignant chercheur. Ce Ministère avait alors la lourde tâche de fixer les bases de l'émergence économique et de faire des recommandations au Chef de l'État pour atteindre, en 2030 l'émergence souhaitée. Cela devrait nécessairement passer par une croissance économique assez solide.

C'est alors que le ministre NUBUKPO et son équipe ont pris leur bâton de pèlerins. Une vaste opération d'exploration, un véritable chemin de croix a donc été fait de région en région pour dénicher les différentes potentialités en facteur capital et travail dont dispose le Togo.

Les résultats qui en sont sortis ont été présentés au Président de la République par Kako NUBUKPO quand il quittait le gouvernement en Juillet 2015. Sous l'accord du Chef de l'État, le ministre a, avec son équipe composée d'une vingtaine de Chercheurs issus de divers domaines produit un ouvrage sur l'émergence togolaise. Ce ouvrage de centaines de pages, éditée par la maison Graine de Pensée s'intitule "l'envol de l'épervier, le défi de l'émergence togolaise".

Le mardi 7 mars dernier, cet ouvrage sur l'émergence togolaise a reçu à Paris, le Prix du livre économique francophone attribué par le Forum francophone des affaires et la Société des Amis de Turgot. Le prix a donc été décerné à Kako NUBUKPO, en



présence de Michel Sapin, le ministre français de l'économie et des finances et de Jean Tirole, le prix Nobel d'économie 2014.

Le récipiendaire a reconnu le courage d'un homme politique qui a pri le risque de confier à des togolais, la tâche de tracer le tronçon de leur émergence. Dans d'autres pays comme la Côte d'Ivoire, le travail sur l'émergence a été confié à des grands cabinets d'expertise internationaux qui entretiennent des relations avec des bailleurs de fonds internationaux. Ce qui a sans doute été un grand atout pour le prix

décroché par le ministère togolais en charge de la Prospective.

Au delà de la portée du contenu de l'ouvrage, c'est la décision du Président de la République de confier l'aspiration du peuple togolais à l'expertise de ce peuple qui est à congratuler. Kako NUBUKPO est le Directeur de la francophonie économique et numérique. Il est également connu pour ses positions critiques sur le Franc CFA. ■

Prosper AWIH

Grognes sociales au Togo: Purge-t-on une austérité qui ne dit pas son nom ?

Le Togo est en marche vers le développement et, son émergence est fixée par les responsables politiques pour 2030. L'on s'approche de la date butoir alors que le portefeuille ministériel qui avait la charge d'élaborer les différents paradigmes de l'émergence togolaise a été rattaché au Ministère du Plan. Les principaux défis de cette émergence doivent être surpassés dès maintenant pour atteindre sans difficulté le cap fixé. Dans cet exercice difficile, celui d'amener un peuple qui a un faible niveau d'éducation, d'accès aux structures sanitaires et un niveau bas de revenu, l'État du Togo s'est engagé, depuis 2011 à élaborer les projets de développement de long terme. C'est dans cette optique qu'il a été établi, de vastes projets de chantiers de construction et d'exécution des infrastructures routières notamment. Beaucoup de travaux de construction de routes ont alors été mis en œuvre dans Lomé, la Capitale et à l'intérieur du pays. Des projets d'électrification des hameaux les plus reculés du pays ont d'ailleurs été exécutés. Le Togo avançait donc dans le droit chemin, celui d'atteindre un niveau optimal de son économie où pauvreté et chômage seront significativement réduits et où les nationaux goûteront l'aisance. Avoir un gros plan de construction d'infrastructures est une chose mais

réussir à décrocher la confiance des partenaires financiers du Togo à aider ce dernier dans ses projets de développement en est une autre. Les Autorités ont d'ailleurs réussi cet examen et ont pu être soutenues par les bailleurs de fonds. À cette époque (en 2011), la dette publique du Togo était estimée à 48% seulement de sa richesse. L'État disposait alors d'une marge de manœuvre très large pour opter à des choix de politique qu'il désire. Deux à trois ans plus tard, le ministre en charge des finances opte pour un nouveau mode de financement des travaux publics : les préfinancements. Ces préfinancements consistaient pour les puissances publiques à dire aux entreprises privées chargées d'exécuter les travaux publics de préfinancer leurs prestations. Sous couvert de l'État, ces entreprises pouvaient donc contracter des emprunts à des taux d'intérêt exorbitants pour réaliser ces travaux. Quid à l'État d'endosser les factures surgonflées par la suite. Ce mode de financement des travaux publics est celui qui a fonctionné pendant de longues années. Il a même été à l'origine d'un différend, à l'époque entre le ministre AYASSOR, Juriste Fiscaliste et NUBUKPO, économiste lors d'une réunion de restitution. Lorsque la dette était estimée à 48%

du PIB en 2011, des choix de politiques économiques et la gestion des finances publiques ont été mal faits. Cela a entraîné la réticence des partenaires au développement du Togo à l'accompagner sur sa route de développement. C'est pourquoi le budget 2016 a enregistré dans la ligne Participation des partenaires, le chiffre zéro. Les Autorités ont dû alors faire appel au Fonds Monétaire International pour faire le ménage dans les finances togolaises afin de renouer les partenariats financiers. C'est pour cela qu'en Avril 2016, une mission du FMI dirigée par Cemile Sancak, la Directrice Adjointe du FMI en Charge de l'Afrique est arrivée à Lomé à la demande des autorités togolaises. Cette consultation a permis aux experts d'indiquer que la méthode de financement des travaux publics étaient des mauvaises et qu'il urge d'imaginer de solutions alternatives de financement.

Fin 2016, ce sont ces mêmes experts qui ont sorti les chiffres de la dette publique togolaise. À 75.48%, elle s'estimait. Rappelons que les critères de convergence que se sont fixés les pays de l'UEMOA sont une dette maximale de 70% du PIB pour un pays membre de l'Union et pour le FMI, c'est encore moins, à 50%. Une dette abyssale, flambée par des mauvais choix de gouvernance a



contraint les Autorités à se plier derrière les exigences du FMI, pour bénéficier de ses Facilités Élargies de Crédit (FEC) et de ceux des autres partenaires. La première recommandation de ces experts, l'abandon des préfinancements. La loi de finances exercice 2017 privilégie alors les prêts concessionnels aux préfinancements.

Le Togo, en acceptant les principes du FMI accepte donc de purger un programme de pure austérité qui ne dit pas son nom car plus de 35% des ressources budgétaires seront consacrés à payer la dette et ses services. Dans un pays surendetté, l'austérité se caractérise par la privatisation (au Togo c'est approche contractuelle),

l'augmentation des impôts directs et indirects avec la réduction du pouvoir d'achat des populations (au Togo, c'est l'augmentation des prix des produits pétroliers) et enfin le refus, pour l'État de s'adonner à des dépenses supplémentaires (Au Togo cela se caractérise par la difficulté à mobiliser les fonds pour résoudre la crise dans l'éducation). Comment comprendre que les 46.8% consacrés au social par le budget actuel ne satisfasse pas les différentes revendications sociales ici et là? Cette question du secteur de l'éducation pousse plus d'un à affirmer que la marge de manœuvre de l'État togolais est réduite par des erreurs passées de gestion de ses finances. ■

Prosper AWIH

L'ATC exige un service de qualité du numérique au Togo

L'Association Togolaise des Consommateurs (ATC) a organisé une conférence de presse dans le cadre de la journée mondiale des droits des consommateurs. Cette conférence a essentiellement porté sur la qualité du numérique au Togo comme l'intitule bien le thème « les droits des consommateurs à l'ère du numérique : services et qualité du numérique au Togo. »

Ce n'est un secret pour personne. L'état de la connexion au Togo depuis un moment est plus que critique. Fort de ce constat, l'ATC a décidé dans le cadre de la célébration de cette journée, d'interpeller les autorités afin qu'une solution pérenne soit trouvée. Pour le porte-parole de l'ATC DUNYAH Fredy, l'association dénonce la cherté de la vie au Togo notamment dans le numérique « l'ATC dénonce la cherté du coût téléphonique, dénonce la faible capacité de connectivité du citoyen et demande à ce que le gouvernement s'incline positivement sur la chose afin que le citoyen ou le consommateur que nous sommes tirent un réel profit de la chose. »

C'est un appel qui est donc lancé au gouvernement par le biais du ministre de tutelle. Pour l'Association Togolaise, des Consommateurs, s'il est vrai que des actions ont été menées par le gouvernement, le secteur privé et les partenaires techniques et financier pour le développer les



télécommunications au Togo, il reste toutefois certains problèmes qui affectent les utilisateurs et les consommateurs que sont les togolais. L'un des objectifs de cette rencontre est d'amener les opérateurs à améliorer davantage la qualité des prestations et services.

On peut dire que cette préoccupation de l'ATC vient à point nommé quand on sait aujourd'hui que d'une manière générale, les télécommunications sont utilisées dans presque tous les secteurs à savoir les banques ; les assurances ; la médecine ; l'enseignement ; l'administration ; la poste les transports et autres. ■

Keyewa

La 2ème édition de strong Man officiellement lancée

Qui sera le nouveau strong Man du Togo cette année ? Pour le savoir, rendez-vous le 17 avril prochain au stade omni sport de Lomé. En effet, c'est au cours d'une conférence de presse qui s'est tenue le 10 mars dernier à Lomé que le comité d'organisation de strong Man a annoncé les couleurs de la deuxième édition.

Comme l'année dernière, cette édition fera encore un podium mais avec un certain avantage. selon le Promoteur Emile Kamassa, les trois premiers sélectionnés vont représenter le Togo à l'homme le plus fort d'Afrique qui se déroulera en côte d'Ivoire et ce sera en août prochain. Il faut rappeler que le Togo est coorganisateur de l'édition Ouest Africaine qui se déroulera en côte d'Ivoire pour son niveau élevé dans ce domaine.

Pour le promoteur, strong man édition 2017 va connaître des innovations « Pour cette année, nous allons rajouter d'autres épreuves, nous allons augmenter les charges pour plus de défis. Pour participer à strong man, il faut avoir un gabarie, il faut être poids lourd, il faut être un bon athlète. Il faut peser plus de 80 kg » a ajouté M

Kamassa.

Au cours de cette compétition, le comité a fait le bilan de la dernière édition en date. Pour lui, les athlètes ont assumé les charges des disciplines ce qui a été une vraie réussite. Conscient que le Togo va participer à une édition sous régionale, aux anciennes disciplines à savoir le pneu, la boule la valise ou encore les sacs de sable, trois nouvelles épreuves vont être ajoutées.

Il faut rappeler que les trois premiers auront droit à des prix réservés, des trophées et des diplômes de participation.

Strong man Togo n'est qu'à sa deuxième édition et suscite déjà de l'admiration et d'intérêt dans la sous région. Le comité s'évertue à faire de son mieux avec les moyens de bords et le soutien de son indéfectible partenaire la Brasserie de Lomé, mais avec des difficultés bien rencontrées. Cela aurait été d'un avantage si on pouvait organiser des éliminatoires dans les régions ou préfectures du Togo avant la grande édition. Sûrement que les bonnes volontés sont à l'écoute. ■

Keyewa

Le MJPG se prononce sur l'actualité socioéconomique du pays

Le Mouvement des Jeunes pour la Popularisation de la bonne Gouvernance (MJPG) a tenu un point de presse ce lundi 13 mars afin de s'exprimer sur les sujets brûlants de l'actualité togolaise. Trois sujets, à n'en pas douter, ont donc meublé cette sortie du mouvement membre de la majorité silencieuse, un collectif d'associations qui militent pour le développement du Togo à travers le dialogue, les encouragements tous azimuts au pouvoir en place : Il s'agit de la grève qui sévit dans le monde de l'éducation, la dernière hausse des prix des produits pétroliers et le récent retrait des fréquences d'émissions aux chaînes « LCF et City fm », du groupe Sud Média.

L'objectif de cette sortie médiatique pour ce mouvement est double. D'une part, le MJPG a cru bon

d'apporter certains éclaircissements aux populations afin de baisser la tension sociale et d'autres parts, il s'agit d'éviter les diverses récupérations politiques auxquelles on a droit pendant ces périodes-là.

A la lecture de la situation de la crise qui secoue le secteur de l'éducation, le MJPG par la voix de son coordonnateur M. Atouyo interpelle les togolais à cette conclusion : « Le débrayage des enseignants est compréhensible dans le cadre de leurs revendications. Ce qui est inadmissible par contre, c'est leur vilain chantage et instrumentalisation des enfants qu'ils envoient dans la rue, sachant pertinemment que les négociations se mènent ailleurs que dans la rue et que la pression de la rue ne saurait prospérer ».

Quant à la hausse des prix des produits pétroliers, elle « est



une conséquence de l'augmentation des coûts sur le marché international, et ne dépend nullement de la volonté du gouvernement. Elle nous est imposée par notre dépendance vis-à-vis des pays producteurs de pétrole et, d'autre part, par les taux fluctuants des devises que nous sommes

contraints d'utiliser pour les échanges, dans une économie globalisée », a-t-il poursuivi.

Pour finir le coordonnateur du MJPG estime qu'en « l'absence de la version du promoteur de Sud Média, et compte tenu des explications de la HAAC (Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la

Communication), nous devons laisser les instances judiciaires en décider, tout en ayant le souci d'un règlement satisfaisant de la situation préoccupante de nos frères, employés par ce groupe ».

Démocrate



Togotelecom

COMMUNIQUE

TOGO TELECOM INFORME SON AIMABLE CLIENTELE QU'ELLE ORGANISE UNE VASTE OPERATION DE REHABILITATION GRATUITE DES INSTALLATIONS TELEPHONIQUES A DOMICILE.

A CET EFFET, ELLE INVITE TOUT CLIENT POSSEDANT UNE INSTALLATION FILAIRE NON FONCTIONNELLE A SE RENDRE DANS TOUT ESPACE TELECOM POUR UNE PRISE EN CHARGE SPECIFIQUE DANS LE CADRE DE L'OPERATION.

TOGO TELECOM TIENT A RASSURER SON AIMABLE CLIENTELE QUE LES DISPOSITIONS PRISES CONCOURENT A AMELIORER DURABLEMENT LA QUALITE DE SES PRESTATIONS.

TOGO TELECOM VOUS REMERCIE D'AVANCE DE VOTRE CONTRIBUTION A LA REUSSITE DE CETTE OPERATION.

•

LA DIRECTION GENERALE

Les experts de l'UA en session extraordinaire à Lomé pour trouver les moyens de financement des infrastructures de transport, d'énergie et le tourisme à l'échelle continentale

Une centaine d'experts et délégués venus de plusieurs pays africains sont depuis lundi 13 mars ce jusqu'au vendredi 17 mars à Lomé en première session ordinaire du Comité Technique Spécialisé (CTS) de l'Union Africaine sur le transport, les infrastructures transcontinentales et inter-régionales, l'énergie et le tourisme. Ces travaux ont été ouverts par le patron de la diplomatie togolaise Pr Robert Dussey.

Il est question donc lors de cette première session du CTS de plancher sur les mécanismes de mobilisation des ressources financières pour les grands projets d'infrastructures intercontinentaux, inter-régionaux et nationaux dans les secteurs de l'énergie, du transport et du



tourisme, en vue de relever des défis qui s'imposent d'ici 2063.

Cette rencontre fait suite à l'agenda de l'UA et du Sommet extraordinaire de Lomé sur la sécurité et la sûreté

maritime et le développement en Afrique tenu en octobre dernier.

Il s'agira entre autre lors de ces 5 jours de réunion d'examiner et d'adopter le règlement intérieur des

CTS, l'état de mise en œuvre des décisions et déclarations adoptées lors des conférences ministérielles et des sessions antérieures de la conférence des chefs d'Etats et de gouvernement de l'UA sur le transport, l'énergie et le tourisme.

Par ailleurs le point d'orgue de cette rencontre sera l'adoption d'un rapport et d'une déclaration qui seront soumis à la réunion ministérielle vendredi lors de la clôture.

Il est important de souligner que cette session inclura la semaine africaine de l'énergie et le forum panafricain sur l'investissement du transport, de l'énergie et du tourisme. ■

Alain Tchédre

Conseil des ministres tenu hier mercredi : Le ministre Guy Lorenzo lance le chapitre AWEP Togo

Le conseil des ministres s'est tenu hier mercredi. Beaucoup de togolais attendaient ce rendez-vous de pied ferme avec la certitude que quelque chose sera dit sur la crise qui secoue le système éducatif au Togo avec les répétitives des syndicats d'enseignant et ses corollaires. Enseignants, élèves parents d'élèves, tous étaient devant leur écran de télévision espérant une solution à la situation. Cinq décrets examinés, quatre communications écoutées, des divers, et des décrets de nomination. Rien à se mettre sous la dent s'agissant du monde scolaire. Le conseil s'est beaucoup plus appesanti sur des questions environnementales à savoir, les projets de décret d'application de la loi sur la métrologie légale l'importance, les



implications et les retombées positives de cette série de décret au profit des populations togolaises.

Au titre des communications, celle relative au processus de négociation de la zone de libre-échange continental ; et une autre relative à la présentation de la Grande Chancellerie des Ordres

nationaux du Togo. Des informations en divers sur le plan diplomatique et voilà. Ceux qui attendaient être situés sur la crise dans l'éducation devront patienter encore ou peut-être se contenter des propos du Premier Ministre vendredi dernier lors de la réception des conclusions du groupe de travail.

Le Togo a désormais son African Women Entrepreneurship Program (AWEP-TOGO). Il s'agit de l'association des femmes entrepreneures du Togo spécialisées dans la production, en route vers l'industrialisation pour l'exportation en général et les Etats Unis en particulier avec l'AGOA.

C'est le ministre de la communication qui a procédé au lancement du chapitre AWEP Togo. Pour Guy Madje Lorenzo, les choses se mettent progressivement en place pour permettre aux femmes togolaises de participer activement au monde économique « Elles ont une grande place dans notre économie mais là elles veulent passer à l'international désormais. AWEP Togo est officiellement reconnue avec 30 femmes d'affaires.

Au cours de ce lancement, l'ambassadeur des Etats Unis au Togo a encouragé l'évènement et a laissé entendre que cette initiative servira de vitrine pour la production togolaise. L'évènement a aussi connu la présence du ministre du

développement à la base qui est venu encourager ces femmes d'affaires pour porter haut la production Togolaise.

Pour la coordinatrice d'AWEP Togo, le Togo a désormais l'obligation d'aller à l'étape supérieur dans l'exportation de sa production. Mais pour y arriver, l'association a besoin d'une visibilité comme l'a si bien souligné la coordinatrice Mme Benissan Menssan « A Lomé, nous souhaitons d'abord avoir une visibilité, une notoriété en tant qu'association. Nous nous réclamons des acteurs économiques d'abord.

Egalement AWEP Togo se veut une force de proposition et d'implémentations des projets et des espoirs des productions tous secteurs confondus dans leurs schémas d'exportation.

Outre ce lancement, les officiels ont visité la foire AWEP Togo pour toucher du doigt la réalité des productions togolaise. La formation AWEP AGOA n'a pas été du reste avec la présence des AWEP du Ghana.

La Rédaction



Promo Saint Valentin

DU 13 AU 28 FEVRIER 2017

BONUS RECHARGEMENT INTERNET

- Renouvelez votre forfait avant échéance
- **Bénéficiez de 14 jours de validité en plus**



REPLACEMENT SANS FRAIS DE BATTERIE POUR LE TÉLÉPHONE illico 3i

- Sur présentation du reçu d'achat du téléphone ou de la batterie à remplacer



**Plusieurs surprises
vous attendent en agence !**

Pour plus de renseignements, composez le **119** ou le **22 22 01 19**
si vous appelez d'un autre réseau.

www.togotelecom.tg